



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT COMITÉ POUR LA TRANSPARENCE ET L'INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

LALLIER Michel

Rapport HCTISN 2011

Comment concilier « Transparence » et « secrets » ?

Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire

C/O DGPR - 92055 La Défense Cedex

Tel : 01 40 81 89 75 / Fax : 01 40 81 20 85 / courriel : hctisn@gmail.com / www.hctisn.fr



Rappel du contexte

- Réunions du HCTISN du 18 juin et 23 septembre 2008 :
 - Audition des acteurs impliqués dans le processus d'importation et de transport de Plutonium entre la Grande-Bretagne et la France
- Constat :
 - Beaucoup de questions sans réponses au motif que les informations sollicitées sont couvertes par le secret défense ou le secret commercial
- Avis du 23 septembre 2008 :
 - Le HCTISN considère qu'il est nécessaire d'examiner comment concilier « Transparence » et « secrets »



Répondre à la question « Comment concilier la transparence et les secrets »

- une interrogation déjà mise à jour
- légitimité des secrets et voies de recours
- les contraintes et limites de la transparence face à la nécessaire protection de certaines informations
- Le secret médical
- Spécificité des INBS et des SIENID



une interrogation déjà mise à jour

- Lors du débat Public EPR Flamanville
 - Durant les travaux du Grenelle de l'environnement et la Mission Lepage : recommandation pour l'élaboration d'un guide
- Constats :
- Les apports de la loi TSN
 - L'intérêt des conventions lors de difficultés de conciliation entre transparence et informations concernées par le secret industriel ou commercial
 - Pas de solution pour le secret défense
 - Difficulté de mise en œuvre du guide préconisé par la mission Lepage



Les secrets et intérêts protégés: légitimité et voies de recours

- Exemples de secrets
 - Voies de recours :
 - PRADA / CADA
 - CCSDN
- ➔ Recommandations du HCTISN :
- Promotion des possibilités de recours et saisines
 - Evolutions des modalités de saisine de la CCSDN (relais via le HCTISN en matière nucléaire)



Les contraintes et limites de la transparence face à la nécessaire protection de certaines informations :

- La consultation des rapports par le public : contraintes de rédaction et préservation des intérêts
 - Les difficultés induites par la définition des secrets
- Constat : La confiance, un élément essentiel
- Recommandations du HCTISN
- » Encourager la démarche de mise à disposition du public des avis ASN et IRSN
 - » Mise en place de « tiers garants »
 - » Présentation des rapports préliminaires de sûreté identifiant les informations occultées
 - » Précision réglementaire des définitions, notamment celle du secret industriel et commercial
- Point de vigilance :
- » Attention à la multiplicité des documents d'informations qui risque de nuire à la clarté et la lisibilité et altérer la confiance du public



Secret médical

- Secret médical des travailleurs face à la radioprotection
 - Constat :
 - Conflit d'exigences entre protection du secret médical des travailleurs et suivi de leur exposition
 - Problématique complexe



Spécificité des INBS et des SIENID

→ Recommandations :

- Encourager la création de commissions semblables aux CLI ou CI auprès des SIENID
- Encourager la démarche de réunions communes



Les propositions de recommandations :

- Saisine CADA :
 - Promouvoir les possibilités de recours et saisines de la PRADA et CADA qui sont parfois mal connues des acteurs.
- Saisine CCSDN :
 - Faire évoluer les dispositions législatives encadrant la CCSDN pour permettre une saisine de la CCSDN en dehors des seules procédures judiciaires.
 - Proposition pour que le Haut comité soit autorisée à consulter la CCSDN en matière nucléaire.



Les propositions de recommandations :

- **Information du public**
 - Encourager les démarches telles que la mise à disposition du public des avis de l'ASN et de l'IRSN
- **« Tiers Garant » :**
 - Privilégier la mise en place d'un « tiers garants » pour l'examen des informations concernées par le secret industriel et commercial, lorsque des difficultés apparaissent. Le GT propose une phase expérimentale avant généralisation.
- **Rapports préliminaires de sûreté**
 - Encourager la démarche d'identification des informations occultées
- **Définitions des secrets**
 - Préciser la définition des secrets encadrant en particulier le secret industriel et commercial.



Les propositions de recommandations :

- **Secret médical :**
 - Confirmation de l'avis précédent du HCTISN.
- **INBS et SIENID :**
 - Modifier les dispositions réglementaires du code de la défense afin d'officialiser et encadrer la mise en place de commissions d'information autour des sites ou installations d'expérimentations nucléaires intéressant la défense, qui en sont aujourd'hui dépourvues.
 - Encourager la démarche de réunions communes sur les sites mixtes INB/ INBS, mais également INB/ INBS/ centres de stockage.

